

Février 2026

Monceaux ACTUS



Bulletin mensuel d'information

A la Une...

Renouvellement des bennes à verre

Le service Environnement de la CCPOH agit au quotidien pour améliorer le cadre de vie des habitants : gérer les déchets, veiller à la propreté, préserver la nature et encourager des pratiques responsables. Ce projet en est un bel exemple : moderniser les bornes à verre, optimiser leur implantation et faciliter l'accès à tous contribue à un territoire plus propre, pratique et durable.

L'objectif est de faciliter la compréhension des consignes et d'encourager les usagers à mieux trier le verre.

Au programme :

- Bornes accessibles à tous (orifices classiques et PMR)
- Maillage territorial amélioré pour plus de proximité
- Dispositifs anti-bruit et plateformes stabilisées
- Bornes en acier 100 % recyclable, faciles à entretenir
- Communication et sensibilisation pour un tri efficace

Ces nouvelles bornes ont été installées le 12 février 2026 à Monceaux.



Source : CCPOH

Rappel des consignes de tri du verre :

- Sont recyclables : bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre
- Les flacons de parfum et pots de cosmétique en verre vont également dans la borne
- Ne doivent pas être déposés : vaisselle en verre ou porcelaine, poterie, miroir, ampoules

Retour sur...



L'affouage : saison 2025 -2026 !

Belle réussite pour cette session 2025-2026 de l'affouage dans les bois de Monceaux, avec la participation de 16 bûcherons Moncéens et un volume de 150 stères de bois. L'occasion pour la commune d'entretenir nos zones boisées tout en faisant profiter les Moncéens de bois de chauffage à des conditions privilégiées. Merci à tous les affoueurs !

A savoir...

De nouveaux panneaux à l'entrée du village



A l'occasion des 40 ans de la ratification de la convention RAMSAR par la France, le Syndicat Mixte Oise-Arond (SMOA) a organisé le 2 février 2026, une cérémonie itinérante d'inauguration de panneaux d'entrée de village des communes du site Marais de Sacy. Cette initiative vise à :

- renforcer l'identification du site RAMSAR et Natura 2000,
- valoriser les communes qui le composent,
- sensibiliser habitants et visiteurs à la richesse exceptionnelle du Marais de Sacy.

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : secretariat.mairie@monceaux.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : [monceaux60940](https://www.instagram.com/monceaux60940)

Zoom
sur...

La distribution et la fourniture d'électricité sur notre territoire

Un certain nombre d'entre vous ont interpellé la Mairie sur le fait de ne pas pouvoir changer de fournisseur d'électricité et de devoir obligatoirement souscrire un contrat auprès de la SICAE-Oise... **Qu'en est-il vraiment ?**

Un peu d'histoire...

Au début du XXème siècle, la construction des réseaux de transport et la distribution / fourniture de l'électricité sont assurées par des entreprises obéissant à une logique de rentabilité et les zones rurales faiblement peuplées n'intéressent pas ces investisseurs privés.

Les agriculteurs constituent alors des dizaines de Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité (SICAE) pour électrifier les campagnes et fournir de l'électricité à tous leurs habitants, agriculteurs ou non.

En 1946, l'Etat nationalise la plupart des distributeurs d'électricité, à l'exception des SICAE reconnues pour leur esprit de coopération au service des communautés locales. Cela donne naissance à EDF, qui a le monopole de la distribution et de la fourniture d'électricité sur 95% du territoire français et qui fournit également l'électricité aux entreprises locales de distribution (régies et SICAE) couvrant les 5% restant.

L'ouverture du marché de l'électricité en 2007 conduit à distinguer deux catégories importantes d'acteurs : les distributeurs d'électricité et les fournisseurs d'électricité.



Les SICAE jouent un rôle important en tant que gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et s'engagent dans des missions de service public. De structure coopérative, leurs excédents d'exploitation sont depuis l'origine réinvestis dans l'amélioration des réseaux, des moyens et des services aux clients et aux collectivités locales.

La SICAE-Oise, créée en 1920, est à la fois distributeur et fournisseur d'électricité, uniquement au tarif réglementé fixé par l'Etat. Elle fournit 80 000 clients répartis sur 235 communes de l'Oise.

Distributeur – fournisseur : qui fait quoi ?

Le distributeur d'électricité gère le réseau de distribution et assure l'acheminement de l'électricité jusqu'au domicile du consommateur. Il s'occupe de toutes les opérations liées aux compteurs telles que l'installation, la mise en service et la relève. Sur notre territoire, c'est SICAE-Oise qui assure cette fonction.

Le fournisseur d'électricité vend l'énergie aux consommateurs. Il achète l'électricité sur les marchés de gros ou directement auprès des producteurs et la revend à ses clients, après avoir passé une convention avec le distributeur local, notamment pour le suivi des consommations. EDF et les SICAE sont des fournisseurs dits « historiques » d'électricité. Les autres fournisseurs apparus sur le marché depuis 2007 sont dits « alternatifs ».



Alors SICAE-Oise : obligatoire ou pas pour la fourniture d'électricité ?

NON!

SICAE-Oise est le passage obligé pour vous raccorder au réseau de distribution d'électricité mais vous êtes légalement libre de choisir votre fournisseur d'électricité ! Mais dans la réalité, les fournisseurs alternatifs ne sont pas intéressés par les petits consommateurs d'électricité que nous sommes. Nombre d'entre eux ont bien accès au réseau de la SICAE-Oise et y sont d'ailleurs actifs mais ils se concentrent sur les « gros consommateurs » ou sur les accords nationaux négociés par les grands groupes. Autrement dit, ils en ont la capacité mais font délibérément le choix de ne pas le faire. Cette situation a déjà fait l'objet d'alertes de la part des acteurs publics locaux, d'enquêtes et de rapport de la part de la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), sans changement notable observé jusqu'à présent.

L'actu citoyenne...

Cérémonie citoyenne

Comme tous les ans, l'équipe municipale, au travers du CCAS, a mis à l'honneur les jeunes majeurs de Monceaux ce samedi 7 février. En effet, quelques jeunes, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents à l'invitation du CCAS pour recevoir des mains de Teresa Dias, Maire de Monceaux, leur carte d'électeur. L'occasion de rappeler les droits et devoirs du citoyen, tout comme les valeurs de notre démocratie. Mme DIAS a également rappelé combien la commune est à l'écoute des jeunes pour les aider dans leurs diverses démarches de recherche de stage, d'emploi... avec le soutien de la CCPOH et de l'Atelier 17. La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié ! Merci aux membres du CCAS pour l'organisation.



Goûter intergénérationnel

Ce vendredi 13 février, les enfants de l'Ecole Jean de la Fontaine avaient invité les aînés du village à un joli spectacle associant costumes, chants et danses. La représentation offerte par chacune des classes de l'école s'est terminée par une farandole entre les tables à laquelle les aînés étaient invités à participer. Moment très apprécié des petits et des grands !!!



Après le spectacle, le public, trop peu nombreux malheureusement, a partagé un bon goûter constitué de délicieux gâteaux préparés par les enfants, avec l'aide de leurs enseignantes et de quelques dames du village, qui ont été récompensées par un beau dessin ! Un grand merci aux enfants et à toutes les personnes qui ont rendu ce moment possible !



Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : secretariat.mairie@monceaux.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : [monceaux60940](https://www.instagram.com/monceaux60940)



Championnats d'hiver : Du chaud, du froid et du... "oups"

Sur les courts, l'ambiance était électrique, même si les résultats jouent parfois aux montagnes russes :

- Équipe 1 (Sénior +) : On va dire qu'ils ont voulu tester le concept de "discretion absolue". Bon, derniers du groupe après deux forfaits... On les soupçonne d'avoir préféré rester sous la couette, mais on leur pardonne (pour cette fois !).
- Équipe 2 (Sénior +) : Solides 2ème avec un bilan parfaitement équilibré. 2 victoires, 2 défaites : la rigueur allemande au service du tennis brenouillois.
- Équipes Séniors (1 et 2) : Ça brille ! L'équipe 1 s'accroche à la 3ème place, tandis que l'équipe 2 caracole en 2ème position avec 4 victoires au compteur. La relève a faim !



Comité d'Animation Monceaux

Le Comité d'Animation de Monceaux vous propose

Une sortie théâtre à Paris

Dimanche 29 Mars 2026

Départ en autocar, place Robert Josse à 13h00. Retour vers 18h00

Tarif Moncéen(ne) : 50 € place en 1^{ère} catégorie
Tarif Extérieur : 55 € place en 1^{ère} catégorie
*** Clôture des inscriptions le 05 Mars ***

Alban éternel célibataire qui ne croit pas en l'amour, va avoir le coup de foudre pour Laetitia, sa jolie nouvelle voisine...
Tout irait très bien, si Sammy, son ami d'enfance, ne débarquait pas à l'improviste le même jour...

Sacrée soirée ! est une nouvelle comédie très drôle où vous allez passer 80 minutes à vous tordre de rire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Christophe au : 06 82 58 58 00 comonceaux@gmx.fr

KARAOKE NIGHT PARTY

21 MARS

ouverture des portes 19h
Entrée 5€
Tarif pour les adultes
interdit aux mineurs non accompagnés

Salle plurifonctionnelle
Place Robert Josse
Monceaux

Sur réservation uniquement
par SMS : 06 65 63 50 79

Vente de boissons et de planches
apéritives sur place

Organisé par
ENTENTE SPORTIVE DE MONCEAUX

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Le mois prochain...

- 15/03 : 1er tour des élections municipales
- 21/03 : Karaoké organisé par l'ESM
- 22/03 : 2nd tour des élections municipales (sous réserve des résultats du 1er tour)
- 29/03 : Sortie théâtre organisée par le Comité d'Animation

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : secretariat.mairie@monceaux.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : [monceaux60940](https://www.instagram.com/monceaux60940)

Publication de la Mairie de Monceaux
Responsable de la publication : Teresa Dias, Maire
Comité de Rédaction : Edith Guenneteau, Renato Papadia,
Mélinda Caron, Yves Machu